

**AÏD EL-FITR**

## **51.000 commerçants mobilisés pour assurer la permanence**

P2



**FRAPPES SIONISTES À DAMAS**

## **L'Algérie appelle le Conseil de sécurité à "réagir avec fermeté"**

P3

**CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU**

**Projet d'appel à un embargo  
sur les armes vendues à Israël**

**Foot/ Ligue 1 Mobilis (22e J)**

**Le leader sur du velours,  
CRB-ESS à l'affiche**

P9

PÊCHE

**L'importation de moteurs de navires d'occasion prochainement autorisée**

La décision d'autoriser l'importation de moteurs de navires de pêche de moins de cinq ans, entrera prochainement en vigueur, a révélé mercredi un responsable au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques. Invité de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, le directeur de la réglementation, des litiges et de la promotion sociale au ministère, Lakhdar Aliane a indiqué que le texte réglementaire relatif à cette mesure, prévue dans la loi de finances 2024, avait été finalisé et sera prochainement publié après son approbation par le Secrétaire général du gouvernement (SGG). Affirmant que cette décision va permettre de rénover une partie de la flotte de pêche dont plusieurs navires souffrent de pannes moteurs, le même responsable a rappelé la difficulté de les réparer localement en sus du manque de producteurs de ce type de moteurs sur le marché national.

Cette décision s'inscrit dans une série de mesures visant à renforcer les capacités de la flotte nationale de pêche, y compris l'ouverture de l'importation de navires de pêche en haute mer de moins de cinq ans. Dans ce cadre, M. Aliane a affirmé que cette décision renforcera la flotte nationale composée de 6.000 navires, par des grands navires capables de pêcher en haute mer. La flotte nationale manque de ce type de navires de grande capacité équipés de matériel spécialisé et d'une technologie de pointe. Ainsi, la décision prise va contribuer à améliorer la situation des professionnels du secteur. Le responsable a, par ailleurs, évoqué l'importance de la mise en place de coopératives, notamment par rapport à la création d'un rapprochement professionnel permettant la réalisation d'une complémentarité fructueuse dans le secteur. En effet, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a recensé plus de 59 coopératives réelles activant à travers le territoire national, couvrant plusieurs domaines d'activité, ajoutant qu'un travail est en cours pour augmenter ce chiffre.

R.N

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**10 morts et 207 blessés en 24 heures**

Dix personnes sont décédées et 207 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces derniers 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla, avec trois (3) décès et un blessé, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RN n°03, dans la commune et daïra de Hassi Messaoud, précise la même source. La Protection civile fait état, depuis le début du mois sacré de Ramadhan, de (123) morts et 4407 blessés dans 3429 accidents de la route, dont le plus grand nombre de décès a été signalé dans les wilayas de Béjaïa (11 décès), Ouargla (09) et Skikda (08), note le communiqué.

Selon la même source, l'analyse fait ressortir que "39 accidents mortels ont été causés par des collisions entre différents types de véhicules, 26 par des véhicules ayant heurté des victimes et 18 autres accidents occasionnés par le renversement de véhicules". Il a été relevé également que 32 accidents mortels ont été enregistrés entre 12h et 16h, 9 accidents entre 16h et 18h et 17 accidents entre 20h et 22h.

La Protection civile recommande aux usagers de la route de respecter le code de la route, d'éviter les excès de vitesse, de respecter la distance de sécurité, de faire des pauses en cas de fatigue ou somnolence et de procéder à la maintenance régulière des véhicules, appelant les jeunes motards à porter le casque pour se protéger du danger.

R.N

AÏD EL-FITR

**51.000 commerçants mobilisés pour assurer la permanence**

Plus de 51.000 commerçants ont été mobilisés à travers le territoire national pour assurer la permanence durant l'Aïd El-Fitr, a indiqué, hier, un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.



Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont mis en place un programme spécial pour assurer un approvisionnement régulier des citoyens en produits et services de large consommation durant l'Aïd El-Fitr 1445 de l'hégire (2024), avec la mobilisation de 51.282 commerçants, précise le communiqué.

Il s'agit de 6.366 boulangeries, de 27.949 commerces d'alimentation générale et de fruits et légumes et de 16.462 commerces dans différents secteurs d'activité, en plus de 483 unités de production, dont 127 laiteries, 312 minoteries et 44 unités de production d'eau minérale, selon la même source. Pour veiller à la mise en œuvre du programme de permanence,

2.540 agents de contrôle seront déployés à travers l'ensemble du territoire national, ajoute le communiqué.

Ce programme de permanence commerciale intervient en application des dispositions de l'article 8 de la loi 13-06 du 23 juillet 2013, modifiant et complétant la loi 04-08 du 14 août 2004, relative aux conditions d'exercice des activités commerciales. Cette loi dispose que "le non-respect de l'obligation de permanence est sanctionné par une amende de 30.000 DA à 200.000 DA, a conclu le communiqué.

Lundi dernier, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a appelé les commerçants et opérateurs économiques, à prendre les mesures nécessaires pour assurer la

disponibilité des produits de première nécessité à des prix raisonnables, notamment après l'Aïd el fitr pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

Dans une instruction adressée aux présidents des Fédérations relevant de l'UGCAA et aux coordonnateurs de ses bureaux de wilaya, ainsi qu'à tous ses adhérents, commerçants, artisans et opérateurs économiques, l'organisation dirigée par Issam Bedrissi a souligné la nécessité de bien préparer l'Aïd el fitr cette année et de garantir les conditions idoines, à travers la prise des dispositions et mesures nécessaires pour assurer la disponibilité des produits de première nécessité, notamment ceux très demandés en cette occasion, à des prix raisonnables pour renforcer le pouvoir

d'achat du citoyen. Mieux, l'UGCAA a appelé à baisser des prix des vêtements de l'Aïd et des produits nécessaires à la confection de gâteaux, soulignant l'importance de mener des campagnes pour sensibiliser les marchands de vêtements à l'importance de la solidarité et de l'entraide entre citoyens, en les incitant à proposer des prix raisonnables en cette période de fête. L'Union a également donné des orientations aux commerçants après avoir écouté leurs préoccupations et pris connaissance des dysfonctionnements émaillant le marché, en vue de les prendre en charge et de les transmettre au ministère de tutelle.

Synthèse : A.C

PRÉPARATION DU BUDGET DE L'ETAT

**Présentation d'une nouvelle application**

Une nouvelle application dédiée à la préparation du budget de l'Etat a été présentée, mardi à Alger, lors d'une réunion de travail qui s'est déroulée sous la présidence du ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, en présence des cadres de la Direction générale du Budget, a indiqué un communiqué du ministère des finances. Cette nouvelle application "IADAD", dédiée à la préparation du budget de l'Etat, conformément aux dispositions de la Loi organique relative aux lois de finances 18-15, vise à moderniser et à améliorer le processus d'élaboration du budget de l'Etat, a précisé la même source. Cette application se compose de trois modules principaux : les demandes budgétaires, les propositions budgétaires et les documents et volumes budgétaires.

Son développement a pour but d'automatiser le processus de préparation du budget et de fournir des données consolidées en temps réel, notamment en ce qui concerne les états des mouvements des crédits, les RPP et les tableaux comparatifs, a ajouté le ministère assurant que sa mise en place

représente "une avancée significative dans la numérisation du système budgétaire, permettant une gestion plus efficace et transparente des ressources financières de l'Etat".

Cette application contribuera, également, à renforcer la gouvernance financière et à garantir une meilleure allocation des fonds publics, est-il mentionné dans le communiqué, tout en annonçant l'organisation dans les prochains jours d'une série de formations en interne ainsi qu'au sein des autres départements ministériels afin d'assurer une appropriation optimale de l'application par l'ensemble des acteurs intervenants dans le processus d'élaboration du budget de l'Etat. Des manuels d'utilisation et des guides de procédure seront aussi établis pour accompagner la mise en œuvre effective de cette nouvelle application, a fait savoir le ministère.

Intervenant à l'occasion, M. Faïd a souligné "l'urgence d'adopter des approches novatrices pour répondre aux défis actuels et futurs, tout en insistant sur la nécessité de diversifier les actions entreprises dans

le domaine de la numérisation du système budgétaire". Il a encouragé les équipes impliquées à explorer de nouvelles solutions technologiques et à collaborer étroitement avec les acteurs concernés pour enrichir les initiatives en cours. Le ministre a, également, relevé "l'importance de renforcer la coordination entre les différentes structures impliquées dans ces chantiers, ainsi que de favoriser les partenariats stratégiques", tout en précisant que "la mutualisation des efforts entre les différentes parties prenantes est essentielle pour maximiser l'impact des projets de numérisation et garantir leur succès". Il a exhorté à l'accélération de la mise en œuvre des projets de numérisation, afin de répondre rapidement aux besoins et aux attentes des citoyens et des opérateurs économiques". M. Faïd a insisté, en outre, sur "la nécessité d'une action diligente et d'une mobilisation totale des ressources pour atteindre les objectifs fixés dans les délais impartis", a-t-on souligné encore de même source.

R.N

FRAPPES SIONISTES À DAMAS

# L'Algérie appelle le Conseil de sécurité à "réagir avec fermeté"

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies l'ambassadeur Amar Bendjama, a appelé le Conseil de sécurité à "réagir avec fermeté" et de "manière décisive" à la suite de l'attaque aérienne sanglante menée lundi par l'entité sioniste contre les locaux diplomatiques de l'Iran en Syrie.

"Nos plus sincères condoléances vont au peuple et au gouvernement iraniens suite à la tragique frappe aérienne contre leurs locaux diplomatiques à Damas", a dit M. Bendjama lors d'une réunion mardi à New York du Conseil de sécurité onusien suite à l'attaque sioniste contre les locaux diplomatiques de l'Iran en Syrie ayant fait 13 morts dont sept militaires iraniens. "Cette attaque constitue une violation flagrante du droit international (qui garantit) l'inviolabilité des locaux diplomatiques et consulaires comme indiqué dans la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et la Convention de Vienne sur les relations consulaires", a poursuivi l'Ambassadeur. Et de souligner: "Une violation aussi grave des obligations internationales de la part de la puissance occupante israélienne ne peut être ni justifiée ni tolérée. Nous devons élever la voix contre les dangereuses implications de cette provocation qui pourrait conduire à une escalade des tensions dans la région, voire dans le monde".

"Le Conseil de sécurité de l'ONU doit réagir avec fermeté et de manière décisive à cette remise en question des principes fondamentaux de la souveraineté de l'Etat", a plaidé le diplomate. Pour M. Bendjama, le timing de cette attaque, survenue dans la foulée des pressions internationales pour un cessez-le-feu à Gaza, réclamé par la résolution 2728 du Conseil de sécurité des Nations unies, "constitue un mépris délibéré pour les appels à la cessation des hostilités venant de l'ensemble de la communauté internationale".

"Le but d'un tel acte est évident: répondre aux pressions internationales en intensifiant le conflit, qui prolonge le massacre des Palestiniens pour des calculs de politique interne", a-t-il enchaîné.

L'Ambassadeur a ajouté que "cet acte dangereux, de nature à entraîner toute la région dans un conflit, est évident et reflète la croyance en l'impunité de la puissance occupante israélienne, qui se considère au-dessus du droit international". "Ce double standard, où la puissance occupante israélienne ne tient pas compte des lois que les autres doivent respecter, sape les fondements mêmes de notre ordre international", a-t-il poursuivi avant de déplorer: "Ce comportement n'est pas à la hauteur de ce que nous attendons d'un membre responsable de notre organisation. Nous



avons déjà souligné la nécessité de mettre un terme aux violations commises par les autorités d'occupation. Il est clair qu'elles méprisent le droit international". "Vous devez abandonner votre illusion sur leur conduite. Certains ont même été troublés par le terme « attaques aveugles ». Que vont-ils dire sur le meurtre du personnel de World Central Kitchen?", s'est-il demandé en référence à l'assassinat lundi dernier de sept collaborateurs de cette ONG basée aux Etats-Unis, lors d'une frappe menée par les forces de l'oc-

cupation sioniste dans la bande de Gaza. Il s'agit, selon M. Bendjama, d'un autre crime odieux commis par les forces d'occupation. "L'intégrité de notre ordre international est en jeu", a-t-il mis en garde avant de conclure: "Le choix est difficile: soit respecter les principes de la Charte des Nations unies et du droit international ou risquer de plonger dans le chaos et l'insécurité en raison d'un débordement régional. Le moment est venu d'agir résolument".

R.N

## L'Algérie condamne avec fermeté l'attaque sioniste

L'Algérie a condamné "avec fermeté" l'attaque aérienne ayant ciblé les locaux du consulat iranien à Damas (Syrie), a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. L'Algérie "dénonce vigoureusement cet acte criminel qui constitue une violation flagrante des lois et des us internationaux

relatifs à l'inviolabilité des missions diplomatiques et consulaires, en plus d'être une grave atteinte à la souveraineté de la République arabe syrienne, pays frère", lit-on dans le communiqué. Dans ce contexte, l'Algérie "présente ses sincères condoléances aux familles des victimes, les assurant de sa compassion, et souhaite un prompt rétablissement aux blessés",

selon la même source, elle réaffirme également "sa solidarité totale avec la République islamique d'Iran ainsi qu'avec la République arabe syrienne face à cette ignoble agression, qui risque d'entraîner une escalade de la situation et d'exacerber l'insécurité et l'instabilité dans la région tout entière", conclut le communiqué.

R.N

FINANCES

## Installation de Lahouari Rahali à la tête de la BEA

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a procédé à l'installation de M. Lahouari Rahali en tant que nouveau directeur général de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en remplacement de M. Lazhar Latreche, a indiqué hier le ministère dans un communiqué. Lors de la cérémonie d'installation, tenue mardi au siège du ministère, M. Faid a exprimé ses vœux de succès à M. Rahali dans ses nouvelles fonctions, et a insisté sur "la nécessité de poursuivre les efforts de développement et de modernisation de cette institution et de renforcer son rôle dans le financement de l'économie nationale". Le ministre a appelé également à "accélérer les divers chantiers de modernisation de la BEA afin de répondre aux besoins changeants de sa clientèle", tout en soulignant "l'importance de l'innovation et de l'adaptation aux nouvelles technologies pour maintenir la BEA à la pointe de l'industrie bancaire". M. Rahali avait occupé divers postes de responsabilité dans le secteur bancaire, dont celui de président du Conseil d'administration de la BEA, selon le communiqué.

R.N

## ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ANTICIPÉES

### Le MSP appelle à conférer davantage de compétitivité entre programmes

Le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP) Abdelali Hassani Cherif a appelé, mardi soir à Relizane, à "la nécessité de conférer davantage de compétitivité dans les programmes et idées dans les prochaines échéances présidentielles". Supervisant un Iftar collectif annuel l'ayant réuni avec les militants de son parti, sous le slogan "ambiances Ramadan pour soutenir El Aqsa et Toufane", M. Hassani a souligné que "la compétition entre les programmes et les idées et la lutte entre les différentes formations politiques dans les prochaines échéances produira une autorité politique qui jouit de la confiance et du soutien populaire, ce qui lui donnera la force et la capacité de faire face aux différents défis". Le même intervenant a réitéré le soutien de sa formation politique à la cause palestinienne, qu'il considère comme une question centrale, notant que "les Iftar annuels organisés par le MSP à travers différentes wilayas du pays sont une "occasion pour se rappeler et soutenir dans les territoires occupés et mettre en exergue notre soutien continu au peuple palestinien frère".

Dans le même contexte, M. Hassani a ajouté que "le soutien inconditionnel du Mouvement de la Société pour la Paix à la cause palestinienne fait partie de notre devoir envers les causes de la nation musulmane", saluant les efforts inlassables et le rôle "honorable" de la diplomatie algérienne, qui "lutte de manière continue pour la cause palestinienne et le cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza". Le parti fondé par le défunt Mahfoud Nahhah n'a participé à aucun rendez-vous électoral concernant les présidentielles. Lors des présidentielles de 1995, la candidature de Mahfoud Nahhah a été invalidée, mais le parti a répondu présent lors de toutes les joutes électorales législatives et locales. Concernant la prochaine échéance, la multiplication des déclarations du premier responsable de ce parti prend l'allure d'une pré-campagne.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## Un terroriste capturé et deux éléments de soutien appréhendés en une semaine

Un terroriste a été capturé à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, et deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés dans des opérations distinctes, menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 27 mars au 2 avril, selon un bilan opérationnel rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 27 mars au 02 avril 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP "a capturé le terroriste dénommé +E.A.Yahia+ à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région Militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés lors de deux opérations distinctes", ajoute le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations distinctes exécutées à travers les Régions militaires, 33 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 14 quintaux et 64 kilogrammes de kif traité provenant

des frontières avec le Maroc, alors que 235386 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamnassert, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, "des détachements de l'ANP ont arrêté 136 individus et saisi 24 véhicules, 85 groupes électrogènes, 36 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "38 autres individus ont été interceptés et 6 fusils de chasse, 44151 litres de carburants, 181 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 44 quintaux de tabacs ont été saisis, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont arrêté 1788 immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national", conclut la même source.

R.N

## INDUSTRIE

**La raffinerie de sucre de Larbatache sera prête avant la fin de l'année**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a fait savoir, mardi depuis Boumerdes, que le projet de réalisation de la raffinerie de sucre de Larbatache, acquis par le groupe public Madar Holding après avoir été confisquée en vertu d'une décision de justice définitive, "sera prêt et opérationnel avant la fin de l'année en cours".

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans cette wilaya, M. Aoun a mis en avant "la volonté" des responsables du projet de réaliser prochainement "les premiers tests de production au niveau de ce complexe avant d'entamer la production et la commercialisation effective avant la fin de l'année en cours". Il a appelé, par la même, à la mobilisation de "tout un chacun" pour parachever la réalisation et la commercialisation des produits de ce complexe important qui s'inscrit en sus du projet d'usine de trituration de graines oléagineuses à Jijel "dans le cadre de la stratégie nationale de la sécurité alimentaire, deux projets sur lesquels mise l'Etat pour une indépendance en termes d'approvisionnement des citoyens en ces produits". Le ministre a qualifié ce projet de "prometteur et crucial" compte tenu de sa capacité de production et de sa "technologie sophistiquée". La capacité de production de cette usine, dont la superficie est de 14 hectares extensibles, est estimée à 2000 tonnes/jour de sucre de différents types, assurant ainsi plus de 1200 emplois. S'engageant de l'état d'avancement des travaux de raccordement du parc industriel de Larbatache aux différents réseaux, le ministre a indiqué que le travail était en cours en vue de doter cette région par une entreprise spécialisée dans la gestion moderne de la zone. Il a en outre appelé à "la nécessité de sécuriser et à clôturer cette zone vitale en entier en vue de la protéger", appelant les responsables à "rattraper un certain retard accusé dans l'opération de son aménagement". Inspectant l'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED) à Boumerdes, le ministre a estimé que ce dernier se voulait "un véritable support pour le secteur dans le domaine de la formation", appelant à la nécessité de "passer vers un mode de gestion selon des contrats de performance", étant "la seule solution à même de réaliser l'adaptation aux nouveautés et au progrès en la matière", a-t-il expliqué. A ce titre, M. Aoun a affirmé que l'année 2024 sera "la dernière année en vue d'achever les opérations d'évaluation" de tous les programmes, des cadres et des gestionnaires des différents instituts, des instances et des établissements relevant de son secteur ministériel. Lors de cette visite, le ministre a écouté exposé sur le secteur de l'industrie dans la wilaya où il a également inspecté l'INPED qui est considéré comme l'un des anciens établissements de formation dans le domaine industriel à travers le pays.

R.N

## VIANDES D'IMPORTATION

**Vers un décret plafonnant les marges bénéficiaires**

Des préparatifs sont en cours en vue de la promulgation d'un autre décret relatif au plafonnement des marges bénéficiaires des viandes d'importation. Le but est de stabiliser les prix, mais aussi garantir l'approvisionnement durable du marché.



Les importateurs de viandes n'auront plus la latitude de fixer à leur guise leur marge bénéficiaire. Pour cause, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa, a affirmé, mardi à Ain Defla, que des préparatifs sont en cours, au niveau de son département ministériel, en vue de la promulgation d'un autre décret relatif au plafonnement des marges bénéficiaires des viandes d'importation, en vue de stabiliser leurs prix, mais aussi garantir l'approvisionnement du marché avec ce produit, et l'assurer au citoyen à des prix abordables.

Début février dernier, le directeur général du Contrôle Économique et de la Répression des Fraudes au ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations, M. Mohamed Mezghache avait indiqué que son ministère prévoit d'importer 100 000 tonnes de viande rouge durant le prochain mois de Ramadan afin de répondre à la demande souvent croissante de ce produit en cette période.

Pour l'écoulement de ces viandes, le prix plafond a été fixé à 1.200 dinars le kilogramme, durant le mois de ramadhan prochain. Mais, cette limite n'est pas toujours respectée par les revendeurs. D'où, certainement cette décision du ministère de l'agriculture. M. Chorfa a, en outre, abordé la stratégie du ministère visant la conversion des fermes pilotes en unités de production

spécialisées dans diverses cultures, dont les céréales, les légumineuses, les plantes oléagineuses et les arbres fruitiers, saluant le décret portant plafonnement des marges bénéficiaires des légumes secs. "Un fait qui va contribuer à assurer ces produits au citoyen à des prix adaptés à son pouvoir d'achat", a-t-il estimé.

Il a, par ailleurs, évoqué le recensement général de l'agriculture, dont le lancement est prévu le 19 mai prochain, qui est, à ses yeux, "une opportunité pour connaître les capacités nationales et déterminer les besoins du secteur de manière à en faire bénéficier l'agriculteur et l'économie nationale". Le recensement général de l'agriculture (19 mai - 17 juillet) revêt "une grande importance, à travers l'identification de la cartographie des capacités du secteur et des insuffisances en la matière, et la mise au point de programmes de développement basés sur des données exactes et minutieuses", a indiqué M. Chorfa dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

La relance de plusieurs domaines liés au secteur agricole, à l'instar de l'industrie de transformation, "est tributaire de la disponibilité de données scientifiques sur les capacités exactes du secteur, d'où le recensement général de l'agriculture", a-t-il expliqué, appelant agriculteurs et éleveurs "à s'impliquer dans cette démarche et à collaborer à la

réussite de cette opération".

D'importantes quantités de pommes de terre déstockées

Le ministre de l'Agriculture a visité une exposition de produits agricoles, avant de suivre un exposé sur l'état des lieux du secteur à la ferme pilote "Bensaha" de la commune d'El Abadia, où il s'est, également, enquis des préparatifs relatifs à la culture de la pomme de terre, dont la récolte est prévue l'été prochain. Sur place, M. Chorfa a particulièrement souligné "les capacités de production de cette région et sa contribution à la disponibilité de la pomme de terre au niveau des marchés". Il a, aussi, assuré la poursuite du déstockage d'importantes quantités de pommes de terre stockées dans les chambres froides, en vue de les commercialiser à travers différentes régions du pays, notamment au mois d'avril, durant lequel un manque est ressenti en la matière, en raison de la clôture de la campagne de récolte dans la wilaya d'El Oued, et son lancement à Mostaganem à la fin du mois courant. "Nous ne stockons pas la pomme de terre dans un but lucratif, mais pour approvisionner le marché local en cas de besoin, tout en garantissant la stabilité des prix", a soutenu M. Chorfa, notant que le stock national de pomme de terre est actuellement estimé à près de 60.000 tonnes, dont 20.000 tonnes dans la seule wilaya d'Ain Defla.

Synthèse : S.A.K

## RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

**Zitouni préconise l'investissement dans les grands espaces commerciaux**

L'investissement dans les grands espaces commerciaux permet de réguler le marché national en termes de disponibilité et de stabilité des prix des produits, a déclaré mardi à Tizi-Ouzou, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, en visite de travail dans la wilaya. Le ministre qui a visité certains espaces commerciaux, dont le marché de gros de Tizi-Ouzou appartenant à un privé, et le marché de proximité ouvert par les autorités locales à l'occasion du mois de Ramadan, a indiqué que "la réalisation de grandes surfaces commerciales, de plateformes de distribution et de centrales d'achat, permet de maîtriser les prix". Il a ajouté que l'Etat "en-

courage les particuliers à investir dans la création de grands marchés et espaces de production, commercialisation, distribution et vente, qui vont permettre de réduire au minimum le nombre d'intervenants dans la chaîne de distribution, afin de maîtriser les prix tout au long de l'année, au profit aussi bien de l'agriculteur que du consommateur". Dans le même sillage, et abordant le prix de la banane qui a flambé ces derniers temps, dépassant les 450 DA le kilo voir plus par endroits, M. Zitouni a lancé un appel à la raison à ceux qui sont derrière cette hausse tout en mettant en garde que "des mesures réglementaires seront engagées contre les spéculateurs, dont le retrait de l'autorisation

d'importation de ce produit", ajoutant que ces spéculateurs "sont sous le coup de la loi contre la spéculation illicite".

Faisant le bilan de l'activité des marchés de proximité ouverts à travers le territoire national à l'occasion du mois de ramadhan et de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation afin d'assurer au citoyen des produits à des prix abordables et éviter d'éventuelles pénuries, le ministre a estimé que "95% des objectifs tracés par son département ont été atteints". Il a salué, à l'occasion, l'adhésion des opérateurs économiques, des commerçants, artisans et autres producteurs, dans cette démarche. M. Zitouni s'est également rendu au marché de

gros des fruits et légumes sis à la Rocade sud et ouvert par un privé.

Ce grand espace commercial emploie 150 travailleurs, et s'approvisionne à partir de 14 wilayas en divers produits à raison de 1.000 à 1.500 tonnes/jour. Il alimente, outre la wilaya de Tizi-Ouzou, les wilayas de Bejaia, Bouira, Boumerdes et Alger. Le ministre a aussi visité la laiterie Tassili de la commune de Draa Ben Khedda, principal fournisseur de la wilaya de Tizi-Ouzou en lait pasteurisé en sachet subventionné, dotée d'une capacité de production de 500.000 litres de lait/Jour et qui met sur le marché 275.000 litres de lait/Jour.

R.E



SÉTIF

# L'EHS de lutte contre le cancer de Sétif se dote de nouveaux équipements



**L'**établissement hospitalier spécialisé (EHS) de lutte contre les maladies cancéreuses de Sétif vient d'être doté de nouveaux équipements médicaux pour le traitement des tumeurs malignes, a indiqué, mardi, la responsable du laboratoire central de cet établissement de santé, le Pr Mounira Amrane.

La même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit d'un dispositif de réaction en chaîne par polymérase digitale (DPCR) et d'un autre de réaction par polymérase en temps réel (QPCR), ce dernier

étant un processus permettant de suivre les progrès de la PCR tout au long de la réaction, c'est-à-dire en temps réel.

Ces deux appareils fournissent un diagnostic précis de nombreux types de cancers tels que celui du sein, du poumon, du côlon, de la prostate, de la peau et d'autres, en détectant les effets de la tumeur dans un simple test sanguin, en évaluant la réponse au traitement précoce et en suggérant un changement de traitement pour les patients si ce dernier échoue, a expliqué le Pr Amrane.

Des médecins spécialisés dans le domaine

ont été formés à l'utilisation de ces deux équipements "afin d'assurer un service médical de qualité sur le terrain", selon la même source qui a ajouté que la réception de ces équipements s'inscrit "dans le cadre du développement technologique en matière de soins contre le cancer".

Pour rappel, l'EHS de lutte contre les maladies cancéreuses de Sétif a ouvert ses portes en 2014. La structure, dotée de neuf (9) services, reçoit des patients de Sétif et de plusieurs wilayas de la région, parmi lesquelles Bejaia, Jijel et Bordj Bou Arreridj.

## SOUK AHRAS (ZONES FRONTALIÈRES)

## Présentation de la 1ère phase de l'étude d'aménagement et de développement

La première phase de l'étude relative à l'aménagement et au développement des zones frontalières de la wilaya de Souk Ahras a été présentée dimanche à l'initiative de la Direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire.

Dans son intervention durant la rencontre de deux jours tenue à la salle des conférences Miloud-Tahri en présence des chefs de daïras et présidents des Assemblées Populaires Communales (APC) des cinq communes frontalières de la wilaya, le directeur général de l'aménagement et de l'attractivité du territoire du ministère de l'Intérieur, Madjid Saâda, a indiqué que cette étude dégagera "le plan d'un programme opérationnel" dont la mise en œuvre permettra d'améliorer les conditions de vie des habitants et de structurer les capacités endogènes de développement de la wilaya.

Cette étude "comprend trois étapes portant sur le diagnostic stratégique des problématiques et orientations générales, le projet d'aménagement, de développement et plan de programme ainsi que le tableau de commande d'exécution et d'évaluation", a affirmé l'intervenant.

Il a ajouté que cela s'inscrit "dans le cadre de la dynamique accélérée d'édification et de développement que connaît l'Algérie ces dernières années et la politique nationale adoptée par l'Etat pour l'aménagement du territoire et doté d'outils législatifs, juridiques et organisationnels".

S'exprimant devant une assistance composée également de directeurs exécutifs de la wilaya, d'universitaires et de chercheurs, le même responsable a souligné que "cette politique a été couronnée par la promulgation de plusieurs lois et décrets dont la loi 10-02 du 29 juin 2010 portant approbation du schéma national d'aménagement du territoire".

"Ces régions font l'objet d'un intérêt spécial de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui œuvre à mettre en place des mécanismes et des programmes spécifiques pour leur développement et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants afin de contribuer à diminuer les disparités", a ajouté M. Saâda dans son intervention durant la rencontre tenue en présence du directeur régional de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau, du directeur régional du Haut-commissariat pour le développement des steppes et de représentants du mouvement associatif.

De son côté, le wali, Abdelkarim Zinaï, a indiqué que la wilaya de Souk Ahras est classée parmi les régions du Tell oriental avec cinq communes frontalières (Hedhada, Khedhara, Ouled Moumene, Sidi Frej et Ain Zana) avec la Tunisie le long d'une bande de 96 km. Il a considéré que cette étude procède "d'une vision réaliste et stratégique pour le développement de ces communes par la valorisation des atouts des régions frontalières et la stimulation du développement qui ont été au centre des rencontres bilatérales entre les deux pays dont la réunion de la commission mixte tenue du 28 au 30 janvier passé".

Les travaux de la rencontre se poursuivront dans trois ateliers thématiques consacrés au "développement humain et cadre de vie", "la valorisation des ressources pour un développement local intégré" et "le développement transfrontalier et la gouvernance globale".

## ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE TOUGGOURT

## Un taux d'avancement de plus de 50% des projet de développement

Le projet de Sonatrach pour le développement des zones périphériques de Touggourt a atteint un taux d'avancement de plus de 50%, prévoyant la réalisation de nombreuses infrastructures pour l'exploitation des gisements pétroliers situés dans ces régions, a indiqué, mardi, un communiqué du groupe public.

Le projet est l'une des infrastructures énergétiques visitées, lundi, par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, qui s'est rendu dans la wilaya de Touggourt, accompagné d'une délégation comprenant le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi.

Le programme de cette visite ministérielle prévoyait l'inspection de l'installation de production primaire "RAMA2", un des projets de développement les plus importants qui vise l'exploitation des gisements voisins, dotée récemment d'une deuxième chaîne de production.

L'installation en question a été réalisée dans le cadre du projet de développement des zones périphériques de Touggourt.

A cette occasion, le ministre a écouté un exposé technique sur le projet de développement des zones périphériques, à même d'apporter "un plus en termes de production" pour Sonatrach, avec un taux d'avancement des travaux de 50%, ajoute le communiqué.

Le projet est conçu pour la prise en charge de la production actuelle et future du pétrole avec une capacité de 80 000 barils/jour d'huiles et 2,2 millions m3 de gaz, grâce au raccordement de 60 puits et à l'élargissement du réseau de collecte.

Le projet de développement des zones périphériques de Touggourt



repose sur la réalisation d'un réseau pour le raccordement des gisements voisins aux unités de production primaire "RAMA1" et "RAMA2", en vue de l'acheminement de leur production par pipelines vers les installations de Hassi Messaoud, où elle est soumise au traitement final.

A cet effet, un pipeline pour le transport du pétrole d'une longueur de 106 km a été mis en service provisoire en Avril 2022 et un autre pipeline pour le transport du gaz, d'une longueur de 113 km, a été mis en service provisoire en décembre 2023.

Le projet enregistre actuellement "une dynamique accélérée", notamment après l'entrée en service de trois unités de compression, ayant permis la récupération et la valorisation d'un million de mètres cubes de gaz associés par jour, qui sont dirigés vers les unités de traitement de Hassi Messaoud. En outre, Sonatrach a souligné dans son communiqué "l'importance stratégique" accordée à ce projet de développement qui contribue à la récupération de l'ensemble des gaz torchés, conformément à la stratégie de la compagnie visant à réduire l'em-

preinte carbone de ses activités.

"La réalisation du projet de développement des zones périphériques de Touggourt a été confiée aux filiales de Sonatrach, à savoir : la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (ENGTP) et la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), dans le cadre de la politique visant à soutenir le contenu local et contribuer à la réduction des coûts des projets", conclut le communiqué.

## JIJEL (PROJET DE FRONT DE MER À EL AOUANA)

## Mise en service dès la prochaine saison estivale

Les travaux d'aménagement du front de mer d'El Aouana (20 km à l'ouest de Jijel) tirent à leur fin et seront réceptionnés dès le début de la prochaine saison estivale, ont indiqué, mardi, les services de la wilaya. Le taux d'avancement du projet est de l'ordre de 90 %, a-t-on précisé de même source, ajoutant que des directives précises ont été signifiées à l'entreprise de réalisation ainsi qu'aux différents services concernés (direction des travaux publics, conservation des forêts, direc-

tion du tourisme et Sonelgaz) à l'effet de déployer les efforts nécessaires pour accélérer la cadence des travaux "en vue de livrer le reste à réaliser durant les mois d'avril en cours et mai prochain afin que le projet soit fin prêt dès le début de la saison estivale". Les services de la wilaya ont ajouté qu'un "accent particulier" a été mis sur le caractère esthétique du projet qui doit également comprendre un espace d'exposition des produits de l'artisanat local, et d'un autre pour les jeux et le divertisse-

ment des enfants.

Les travaux d'aménagement du front de mer de la ville d'El Aouana ont été lancés en novembre 2022. Le projet, financé à hauteur de 230 millions de dinars, s'étend sur une longueur de 230 mètres, a encore précisé la même source, rappelant que les travaux comprennent la réalisation de 900 m2 de l'esplanade et de 7.600 m2 d'espaces verts, ainsi qu'un parking d'une superficie de 365 m2 et d'une aire de promenade de 8.500 m2.

SIDI BEL-ABBES

Activité intense au vieux marché de "Graba" au mois du Ramadhan

Le vieux marché de "Graba", situé au centre-ville de Sidi Bel-Abbes, connaît une activité intense depuis sa réouverture au mois de Ramadhan courant.

De nombreux citoyens y affluent pour s'approvisionner en fruits et légumes et différentes denrées alimentaires prisées durant le mois sacré. Les chemins et accès menant à ce marché situé au quartier "Emir Abdelkader" sont encombrés à cause de la grande affluente de citoyens, venus faire leurs emplettes dans ce marché, qui propose une variété de produits à des prix concurrentiels.

Ce vieux souk, rouvert à la veille du mois du Ramadhan, a fait l'objet d'une vaste opération de réfection, qui a touché l'étage supérieur, pour un coût de 28 millions de dinars, ce qui a permis aux commerçants qui détiennent des contrats de location avec les services de la commune, de revenir à leurs locaux, après près de trois années de fermeture suite à un incendie ayant dévasté quasi totalement la partie supérieure du marché.

La réouverture du marché de Graba a suscité le contentement des commerçants, qui se voient offrir un espace décent pour la relance de leurs activités commerciales coïncidant avec le mois de Ramadhan.

Ils ont valorisé les travaux réalisés au premier étage, notamment le raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'électricité et du gaz, suivant les normes, ce qui a amélioré leurs conditions de travail.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Bel-Abbes, Miloud Gharbi a affirmé que cette infrastructure commerciale, un bien communal constituant une destination privilégiée des habitants de la ville et de ses alentours, connaît une nette amélioration en matière de gestion, notamment après sa réfection, offrant aux commerçants un cadre de travail opportun et aux consommateurs un espace agréable.

La Direction du commerce et de promotion des exportations a, pour sa part, mobilisé pour le mois sacré, des agents pour contrôler régulièrement les commerces et les denrées qu'ils proposent et veiller au respect des lois en vigueur, dans un souci de protéger le citoyen, a-t-on fait savoir.

L'ancienne place "Tahtaha", un marché populaire qui préserve sa notoriété

La place "Tahtaha" est l'une des anciennes places à Sidi Bel-Abbes, située au cœur de la vieille cité à proximité du quartier populaire "Graba". Elle est connue pour avoir abrité en son sein un marché populaire jouissant, dans un passé récent, d'une touche particulière que lui confère le "Goual" ou le conteur populaire et les herboristes qui vendaient toutes variétés de plantes même médicinales.

Quoique qu'il a beaucoup perdu de son lustre d'antan, ce marché demeure, toutefois, une destination pour grand nombre d'habitants de Sidi Bel-Abbes, notamment au mois de Ramadhan et aux weekends, pour ce qui s'y trouve comme étalage.

Tout ce qui vient à l'esprit du visiteur comme produit est proposé dans ce souk et à des prix négociables entre les acheteurs et vendeurs qui portent leurs produits dans les bras, où les étalent sur un tapis à même le sol et s'évertuent à attirer l'attention des passants.

Au même site à la cité "Emir Abdelkader", un nouveau marché de proximité spécialisé dans la vente des produits de la pêche et de l'aquaculture a rouvert à l'occasion du mois de Ramadhan, après une fermeture de 25 ans.

Restauree et mise à la disposition des commerçants pour organiser la vente du poisson dans cette ville, cette poissonnerie compte 14 box et une chambre pour le stockage de la glace d'une capacité de 10 mètres cubes, en plus d'un parking.

Un grand flux de gens est enregistré dans cet espace, où sont proposés quotidiennement différents produits de mer à des prix raisonnables, selon des clients rencontrés par l'APS.

TIARET (ENTREPRISE "TIARET NET")

44 employés bénéficient de postes d'emploi permanents

Pas moins de 44 employés de l'entreprise "Tiaret Net" ont bénéficié de contrats de travail permanents, en application des résultats de la réunion de son Conseil d'administration, a-t-on appris, mardi, de cette entreprise publique. Le chef du service technique, Mohamed Farouk Aoumer, a indiqué que "les personnes concernées sont réparties dans les catégories chauffeurs, nettoyeurs et administrateurs. Ils ont été parmi les premiers à être recrutés par l'entreprise lors de sa création, en 2018". Ces employés exerçaient



leurs fonctions dans le cadre de contrats de travail aidés supervisés par l'Agence nationale de l'emploi, dans le cadre de contrats de travail à durée déterminée (CDD) sous la supervision de la Di-

rection de l'Action sociale. Cette mesure résulte de l'amélioration de la situation financière de l'entreprise après avoir étendu son activité dans le domaine de la collecte et de

l'enlèvement des déchets ménagers en dehors du chef-lieu de wilaya, où elle s'est vu confier la même mission dans la ville de Sougueur, en plus d'avoir obtenu plusieurs accords pour créer des espaces verts et aménager des espaces vides dans les écoles primaires de plusieurs communes. Selon la même source, l'opération se poursuivra à l'avenir pour inclure un plus grand nombre d'employés selon l'ancienneté, sachant que l'entreprise emploie actuellement 236 travailleurs, dont la plupart sont sous contrat de travail temporaire.

COMMUNE DE BOULHAF DIR (TÉBESSA)

Réouverture de la salle de soins après restauration

La salle de soins "chahid Younés Boukhechem" de la commune de Boulhaf Dir (wilaya de Tébessa) a été rouverte "au début de la semaine en cours" après avoir connu des travaux de restauration et de réhabilitation, a indiqué mardi le président de l'assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale. Dans une déclaration à l'APS, M. Laârabî Drid a précisé qu'une enveloppe financière de plus de 4 millions DA a été allouée au titre des programmes de développement communal 2023 au projet de restauration

et de réhabilitation de cette structure relevant du secteur de la santé.

Cette salle de soins assure des services sanitaires élémentaires aux habitants de la localité reculée de "Kissa" et ses alentours et leur évite le déplacement à la polyclinique du chef-lieu de la commune, a souligné le même élu.

Le même responsable a indiqué qu'une nouvelle polyclinique sera mise en service "courant 2024" au nouveau pôle urbain de la commune qui compte plus de 10.000 habitants, précisant que les travaux de sa

réalisation touchent à leur fin et l'opération d'acquisition des équipements médicaux et bureaucratiques est engagée en coordination avec la direction de la santé de wilaya.

M. Drid a rappelé que le secteur de la santé dans cette commune s'est renforcé à "fin 2023" d'un service des urgences médicales et une permanence opérationnelle 24 heures sur 24, assurant que les efforts sont déployés pour promouvoir ce secteur, rapprocher les services sanitaires des citoyens et l'améliorer.

ZONES FRONTALIÈRES D'EL-TARF

Une caravane de solidarité au profit des familles nécessiteuses

Une caravane de solidarité constituée de camions chargés de plus de 1.000 colis alimentaires, destinés à des familles nécessiteuses résidant dans les communes de la bande frontalière Est, s'est ébranlée, mardi, du chef-lieu de la wilaya d'El-Tarf.

Le wali, Mohamed Meziane, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Redjem Boussaha, a indiqué que les colis alimentaires seront acheminés vers les zones reculées des 8 communes frontalières de la wilaya d'El-Tarf.

Les colis comprennent des produits alimentaires de première nécessité et de large consommation durant le mois sacré de Ra-

madhan et l'Aïd El Fitr, a ajouté le chef de l'exécutif local, précisant que les colis en question proviennent de dons de simples citoyens, d'investisseurs, d'entrepreneurs, de certaines administrations, organismes publics et associations de la société civile, ainsi que du Croissant-rouge algérien (CRA) et des Scouts musulmans algériens (SMA).

À son côté, le directeur de wilaya de l'Action sociale et de la solidarité (DASS), Amer Ammar, a précisé que les familles nécessiteuses vivant dans les communes de la bande frontalière, dans un premier temps, d'urgence, seront recensées par les services de proximité de cette direction pour constater

et ce, "afin, tions de vie difficiles, d'équité de garantir une réparation de ces aides ali Une caravane médicale, composée de médecins et de psychologues, a également pris la route vers ces mêmes zones qu'elle sillonnera, sous la supervision des services de wilaya de la santé, pour y effectuer des consultations et des examens médicaux, en particulier au profit des patients souffrant de maladies chroniques, qui seront pris en charge et bénéficieront, à titre gratuit, de médicaments, a souligné le directeur de la Santé, Athmane Kerouani.

COUPE D'ITALIE

**La Juventus prend une option face à la Lazio**

La Juventus, en plein doute en championnat, a fait un grand pas vers la finale de la Coupe d'Italie en dominant la Lazio Rome 2 à 0 mardi en demi-finale aller à Turin. La Juve, qui restait sur une défaite (1-0) face à cette même Lazio samedi lors de la 30e journée de la Serie A, a pris sa revanche grâce à Federico Chiesa (50) et Dusan Vlahovic (64). Il lui faut maintenant valider son billet pour la finale dans trois semaines au Stade olympique de Rome face à une Lazio bien timorée mardi au Juventus Stadium pour le deuxième match en charge de son nouvel entraîneur Igor Tudor. D'ici la demi-finale retour, la Juve doit retrouver des couleurs en championnat: depuis fin janvier, elle a rétrogradé à la 3e place en empochant seulement sept points en neuf matches et l'avenir de son entraîneur Massimiliano Allegri est loin d'être assurée. La finale de la Coppa Italia est programmée le 15 mai. L'Inter Milan, double tenante du titre, a été éliminée dès les 8e de finale par Bologne (2-1 a.p.).

R.S

FOOT/ CAMEROUN

**Le Belge Marc Brys, nouveau sélectionneur du**

Le Belge Marc Brys a été nommé sélectionneur des Lions indomptables du Cameroun, prenant la succession de Rigobert Song, a annoncé le ministère des Sports dans un communiqué mardi soir. L'entraîneur âgé de 61 ans, dont la durée de contrat n'a pas été précisée, sera assisté entre autres par l'ex-attaquant François Omam Biyik, icône du football camerounais des années 1980-1990. Il succède à Rigobert Song dont le contrat arrivant à échéance fin février, n'a pas été renouvelé par le président de la fédération camerounaise de football (Fécafoot) Samuel Eto'o. Brys a fait l'essentiel de sa carrière de coach dans son pays, où il a dirigé dix clubs belges. Il a aussi entraîné aux Pays-Bas et en Arabie saoudite. Il s'agit du troisième technicien belge à prendre la tête de la sélection camerounaise. Le précédent était Hugo Broos, qui l'avait menée au sacre en Coupe d'Afrique en 2017. Le Cameroun reste sur une élimination dès les huitièmes de finale de la dernière CAN en janvier, battu par le Nigeria 2-0. Le nouveau sélectionneur aura pour mission principale de qualifier les Lions pour la prochaine édition en 2025 et pour la Coupe du Monde 2026.

R.S

COUPE DE FRANCE

**Face à VA, Lyon a longtemps lutté pour voir la finale**

Bousculé en première période, Lyon s'est qualifié mardi pour la finale de la coupe de France 3-0 aux dépens de Valenciennes, dernier de Ligue 2, avec un doublé d'Alexandre Lacazette au terme d'un match marqué par une probable nouvelle polémique sur l'arbitrage et la VAR. C'est un but du capitaine lyonnais qui a donné l'avantage à l'Olympique lyonnais à la 51e minute sur un penalty accordé pour une faute commise sur lui-même par Joffrey Cuffaut.

L'arbitre Stéphanie Frappart est d'abord allée vérifier sur l'écran vidéo le bien fondé de sa décision avant de la confirmer, malgré les protestations des Valenciennais.

Ce but a évidemment conditionné la suite alors que Valenciennes résistait jusqu'alors sans trop de peine.

En première période, Mme Frappart n'avait pas vu une faute paraissant pourtant évidente d'Anthony Knockaert sur l'Irlandais Jake O'Brien avant que Ckene Doucouré ne marque pour VA un but, finalement invalidé après l'intervention de la vidéo-assistance (38).

Lacazette a toutefois rapidement porté le score à 2-0 avec un tir en pivot consécutif à une passe de Saïd Benrahma (57) coupant ainsi tout suspense pour le dernier tiers de la rencontre, plus facilement maîtrisée par les Rhodaniens.

D'autant plus que Gift Orban a ajouté un troisième but en reprenant facilement un centre délivré par Rayan Cherki alors que les deux joueurs venaient d'entrer en jeu (76).

Lyon, qui craignait ce tirage facile en apparence contre une formation destinée à être reléguée en National (3e div.), avec seulement deux victoires en trente journées (11



nuls), n'a pas trop à pavoiser de cette qualification mais ne retiendra, bien sûr, que le résultat qui l'envoie pour la neuvième fois de son histoire en finale de l'épreuve.

Le club rhodanien en a gagné cinq dont la dernière qu'il a disputée en 2012 contre Quevilly, club de National (3e div.).

Les joueurs de Pierre Sage, probablement crispés par la pression, ont longtemps dominé de manière stérile, se montrant très peu dangereux avant la mi-temps, faute de jouer suffisamment sur la profondeur.

Une tentative trop molle de Benrahma (7), un centre raté de Nicolas Tagliafico tombé sur le poteau (11), une reprise de la tête de Duje Caleta-Car hors du cadre sur un corner (14), et enfin un tir d'Ernest Nuamah

qui a frôlé le montant (26), ont été les seules actions dangereuses des Lyonnais.

C'était bien peu pour une première période très décevante de la part des Rhodaniens pourtant soutenus par 57.000 spectateurs. Et au coup de sifflet final, les supporters pouvaient quand même exulter en envahissant le terrain pour manifester leur joie de voir leur club en finale après l'avoir vu si près de la Ligue 2 en novembre.

Gagner l'épreuve est désormais probablement la dernière chance pour les Lyonnais, 10es en Ligue 1, après avoir été longtemps derniers, de se qualifier pour une coupe d'Europe en fin de saison.

AFP

COUPE D'ALLEMAGNE DE FOOTBALL

**Almamy Touré envoie Kaiserslautern en finale**

Buteur et passeur décisif en demi-finale mardi soir à Sarrebruck (2-0), Almamy Touré a envoyé son équipe de Kaiserslautern, pensionnaire de 2e division, en finale de la Coupe d'Allemagne à Berlin.

L'aventure du FC Sarrebruck, pensionnaire de 3e division et tombeur de trois équipes de

Bundesliga -le Bayern Munich en 16e de finale, l'Eintracht Francfort en 8e de finale et le Borussia Mönchengladbach en quarts- s'est arrêtée mardi soir aux portes de la finale. Après une première période terne, la rencontre s'est débloquée sur une grosse erreur du gardien de Sarrebruck, Tim Schreiber en début de seconde période. Sur

un centre d'Almamy Touré, Marlon Ritter a repris de la tête et Schreiber a laissé passer la balle entre ses jambes (1-0, 53e). A un quart d'heure de la fin de la rencontre, Touré a assuré la qualification pour Lautern, en trompant le même Schreiber de la tête (2-0, 75e). Seizième de 2e division sur l'inconfortable place de barragiste,

Kaiserslautern disputera fin mai sa huitième finale de Coupe, la première depuis celle de 2003 perdue contre le Bayern Munich (3-1). Champion d'Allemagne à quatre reprises (1951, 1953, 1991 et 1998), Lautern a remporté la Coupe en 1990 et 1996.

R.S

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

**Tottenham accroché à West Ham (1-1)**

Tottenham n'a pas su conserver un avantage rapidement acquis à West Ham (1-1), mardi lors de la 31e journée du Championnat d'Angleterre, une contre performance dans la lutte pour la quatrième place qualificative pour la Ligue des champions. Les Spurs ont réduit au silence le London Stadium après moins de cinq minutes, sur une reprise à bout portant de Brennan Johnson, bien servi par Timo Werner (5e, 0-1). Mais West Ham a réagi rapidement sur un corner de Jarrod Bowen repris victorieusement, du dos, par le capitaine français Kurt Zouma (19e, 1-1). Les "Hammers" auraient même pu enfoncer le clou en seconde période: Michael Antonio est parti en contre depuis la ligne médiane, tombé à terre au duel avec un défenseur, s'est relevé mais a raté son face-à-face devant Guglielmo Vicario (60e). Tottenham a eu une balle de match dans le temps additionnel, mais Lukasz Fabianski, titularisé en l'absence d'Alphonse Areola (forfait sur blessure), a bloqué le tir de Destiny Udogie (90e+4). Au classement, les Spurs sont cinquièmes avec 57 points, deux de moins qu'Aston Villa. West Ham reste septième, à trois points de Manchester United qui se déplace jeudi à Chelsea.





FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (22E J)

# Le leader sur du velours, CRB-ESS à l'affiche

La 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue sur trois jours (jeudi, vendredi, et samedi), devrait être favorable au leader le MC Alger qui évoluera sur du velours à domicile face à la lanterne rouge l'US Souf, alors que l'affiche CR Belouizdad-ES Sétif sera indécise et ouverte à tous les pronostics.



Auteur de cinq victoires de suite, toutes compétitions confondues, le MCA (1e, 49 pts), aura une belle occasion de se rapprocher davantage du titre, en recevant à une équipe d'El-Oued qui a pratiquement hypothéqué ses chances pour le maintien. Le dauphin du CS Constantine (2e, 37 pts) sera au rendez-vous avec un test piège à la maison face au Paradou AC (6e, 32 pts), dont l'entraîneur français Corentin Martins a été remercié au cours de la semaine, après sept mois de collaboration. Le CSC espère confirmer sa bonne santé (6 matchs sans défaite, NDLR) et du coup préserver sa position de dauphin, alors que le club algérois, sans la moindre victoire lors des cinq derniers matchs, toutes compétitions confondues, aura à cœur de réagir à Constantine. Le quadruple champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad (3e, 35 pts) est appelé à sortir le grand jeu à domicile face à l'ES

Sétif (5e, 34 pts). Vainqueur lors de la précédente journée à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-0), le Chabab n'aura plus droit à l'erreur s'il veut préserver sa position sur le podium et espérer concurrencer le MCA pour le titre. De son côté, l'Entente, qui ne lui reste que le championnat pour sauver sa saison, effectuera le voyage à Alger avec l'intention de revenir avec un bon résultat et tenter de monter sur le podium. Le MC El-Bayadh et l'US Biskra, qui se partagent la 7e place avec 28 points chacun, partiront favoris devant leurs supporters face respectivement au NC Magra (13e, 22 pts) et la JS Kabylie (10e, 27 pts). La JSK, où rien ne va plus, espère stopper l'hémorragie du côté de la capitale des "Ziban", elle qui reste sur un triste bilan de trois revers de rang, toutes compétitions confondues. Le "Nedjm" va également batailler pour le même objectif à El-Bayadh, après quatre

matchs de rang sans victoire. Dans le bas du tableau, l'ASO Chlef (12e, 24 pts) espère renouer avec la victoire, à l'occasion de la réception de la JS Saoura (10e, 27 pts). La JSS, 13e plus mauvaise équipe à l'extérieur (8 points pris sur 30 possibles, NDLR), est appelée à puiser dans ses ressources face à une équipe chélifienne qui ne jure que par la victoire pour quitter la zone de turbulences. Enfin, l'ES Ben Aknoun (14e, 20 pts) jouera un match "à six points" au stade du 20-août 1955 d'Alger face à l'USM Khenchela (7e, 28 pts), dans l'optique de poursuivre sa mission de sauvetage. Le match MC Oran-USM Alger a été reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement du club algérois en quarts de finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine, dimanche à domicile face aux Nigériens de Rivers United (22h00).

R.S

HAND/EXCELLENCE (MESSIEURS)

## Le MC Oued Tlalat se rapproche des Play-offs

Le MC Oued Tlalat conforte sa quatrième place au classement du groupe A du championnat d'Excellence de handball (messieurs), qualificative aux Play-offs, après avoir eu le gain de son match en déplacement non joué face au MC Alger. La commission de discipline et de qualification de la Fédération algérienne de handball (FAHB) a tranché en faveur des Oranais dans l'affaire de cette rencontre, qui devait avoir lieu le 24 mars dernier à la salle omnisports de Bouzaréah (Alger) pour le compte de la 18e journée, mais qui ne s'est pas jouée en raison de "l'absence du service d'ordre", selon le procès verbal de la commission publié par la FAHB. Il a été décidé alors de donner les points de la victoire au club oranais (10-00), tout en infligeant une amende au MCA d'une valeur de 50.000 DA, étant donné qu'il s'agit du club organisateur de la rencontre. Grâce à ce succès sur tapis vert, le MCOT s'empare seul de la quatrième place avec 26 points, après l'avoir partagé avec la JS Saoura lors de la précédente journée. Ayant visé, en début de saison, le maintien parmi l'élite, la formation de la banlieue sud d'Oran a revu ses ambitions à la hausse et jette désormais toutes ses forces sur l'une des quatre premières places de sa poule qualificatives au tournoi de titre, selon son président Abdelhak Zemali. Avant trois journées de la fin de la première phase du championnat, trois équipes se disputent les deux derniers billets du groupe A, à savoir, le CR Bordj Bou Arreridj (3e/29 pts), le MCOT (4e/26 pts) et la JS Saoura (5e/24 pts). Le leader la JSE Skikda et son dauphin le MB Bordj Bou Arreridj sont déjà assurés de jouer les Play-offs, après avoir collecté jusque-là 36 et 31 points respectivement.

R.S

VOLLEY / COUPE D'ALGÉRIE 2024 (DAMES)

## Dernier carré "Boujote" samedi

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de volley-ball 2024, seniors dames, prévues samedi soir (22h00), mettront aux prises quatre équipes de Bejaia : le RCB au WAB et le MBB à l'ASWB. La première demi-finale, programmée à la salle "Bleu", opposera le RC Bejaia au WA Bejaia, dans un duel équilibré entre deux équipes qui rêvent de soulever le trophée pour la première fois de leur histoire. La deuxième demi-finale, prévue à la salle de l'OPOW, s'annonce plus explosive entre l'ASW Bejaia, six fois vainqueur du trophée entre 1993 et 1999, et le MB Bejaia, vainqueur en 2022. Le vainqueur de cette édition succédera au palmarès de l'épreuve à l'OS Tichy sacré en 2023 aux dépens de l'ASW Bejaia sur le score de 3 sets à 0 (25-23, 25-23, 25-22). Programme des demi-finales : Samedi 22h00 : à la salle Bleu de Bejaia : RC Bejaia - WA Bejaia A la salle de l'OPOW de Bejaia : MB Bejaia - ASW Bejaia.

R.S

FOOT / LIGUE 2 - MISE À JOUR (21E JOURNÉE)

## Chauds duels pour l'accession et le maintien, à l'Est et à l'Ouest

Les matchs en retard NA Hussein Dey - ES Mostaganem, MO Constantine - Olympique Akbou et USM Annaba - Olympique Magrane, prévus vendredi à 15h30, pour la mise à jour de la 21e journée de Ligue 2 (Groupe Centre-Est et Centre-Ouest), revêtiront un enjeu capital pour chacun des six clubs engagés, même si pour certains, les objectifs sont diamétralement opposés. En effet, au moment où certains clubs comme l'OA et l'ESM se portent bien, à tel point qu'ils se permettent de viser l'accession en Ligue 1, d'autres formations comme le NAHD et l'OM sont loin d'être au meilleur de leur forme, et doivent lutter encore pour éviter la relégation. Dans les deux cas, les différents an-

tagonistes auront besoin de points pour atteindre leurs objectifs et c'est ce qui devrait donner lieu à de chaudes empoignades, même là où sur papier, les débats paraissent relativement déséquilibrés. C'est ainsi que le NAHD (11e/24 pts) accueillera l'ESM (Leader/47 pts) avec la ferme intention de prendre le dessus et poursuivre sa montée vers le milieu de tableau, où les turbulences se font moins dangereuses. Pour sa part, le MOC (5e/29 pts), attendra avec un pied au stade Benabdelmalek de Constantine, le leader l'Olympique Akbou (1er, 51 pts) qui n'y viendra pas pour du tourisme, mais surtout avec l'intention de maintenir à bonne distance ses principaux concurrents pour l'accession.

Parmi eux, le MSP Batna (Dauphin/44 pts) et sur lequel le leader voudrait reprendre à nouveau une avance de dix points au classement général. De leur part, les mal-classés USM Annaba et Olympique Magrane seront opposés dans un duel direct pour la survie en Ligue 2 et à ce propos, c'est le club hôte (15e/16 pts) qui semble le plus concerné, car l'OM (12e/21 pts) se porte un peu mieux en ce moment. Programme des matchs (15h30): 20-Août 1955 d'Alger: NA Hussein Dey - ES Mostaganem Ben Abdelmalek: MO Constantine - Olympique Akbou Chabou : USM Annaba - Olympique Magrane

R.S

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

# Projet d'appel à un embargo sur les armes vendues à Israël

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU s'apprête à examiner un appel à un embargo sur les armes pour Israël. La situation est «pire que catastrophique» à Gaza selon un représentant des Nations unies.



Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU va examiner demain un projet de résolution appelant à un embargo sur les armes pour Israël, évoquant, selon le texte, «le risque plausible d'un génocide à Gaza». Le texte condamne «le recours par Israël à des armes explosives à large rayon d'action» dans des zones peuplées de la bande de Gaza, et demande à Israël de «respecter sa responsabilité légale de prévenir un génocide». Si le projet de résolution est adopté, il s'agira de la première prise de position de l'organe des Nations unies pour les droits de l'homme dans le conflit qui fait rage à Gaza.

Le texte a été présenté par le Pakistan, au nom de 55 des 56 pays membres de l'ONU faisant partie de l'Organisation de coopération islamique (OCI), l'exception étant l'Albanie. Il est également soutenu par la Bolivie, Cuba, outre l'Autorité palestinienne. La séance de demain sera la dernière de la session en cours du Conseil des droits de l'homme. Le document de huit pages demande qu'Israël mette fin à son occupation de territoires palestiniens et cesse immédiatement son «blocus illégal» de la bande de Gaza, ainsi que toute autre forme de «punition collective». Il

appelle à cesser tout transfert d'armes, munitions et autres équipements militaires, et souligne les effets des armes explosives sur les hôpitaux, les écoles, les abris et l'alimentation en eau et électricité à Gaza, dénonçant «l'usage des privations sur les civils comme une méthode de guerre».

Le texte appelle à un cessez-le-feu immédiat et condamne «les actes d'Israël pouvant être assimilés à une épuration ethnique», intimant à tous les pays concernés d'empêcher le déplacement forcé de Palestiniens au sein de la bande de Gaza.

Quarante-sept pays siègent au Conseil des droits de l'homme, dont 18 ont soutenu en amont le projet de résolution. Vingt-quatre votes sont nécessaires pour une majorité absolue, mais une résolution peut passer avec moins de voix à la faveur d'abstentions.

À Gaza, une situation «pire que catastrophique», des gens «décharnés». De retour d'une mission d'une semaine dans la bande de Gaza fin mars, Dominic Allen, représentant du Fond des Nations unies pour la population (UNFPA), alerte sur le manque cruel de médicaments, les

difficultés d'accès et de distribution d'aide, dans une interview accordée à l'AFP. «La situation est pire que catastrophique» déclare Dominic Allen. «Ce que j'ai vu m'a vraiment brisé le cœur. Gaza est devenu un amas de poussière. Les gens que nous avons croisés étaient décharnés, ils nous indiquaient qu'ils cherchaient de quoi manger. Nous sommes très inquiets pour les femmes enceintes et allaitantes», ajoute-t-il. «Les médecins et les sages-femmes nous ont dit que leurs patientes accouchaient d'enfants plus petits, et que la malnutrition, la déshydratation et la peur entraînaient des complications». Une situation tout aussi catastrophique sur la question des aides humanitaires, dont les fournitures médicales et alimentaires arrivent au compte-goutte à cause de l'impossibilité d'accéder à Gaza. «Un certain nombre de fournisseurs de l'UNFPA se sont vus refuser l'entrée dans la bande de Gaza aux contrôles et points de passage. Il est essentiel de pouvoir acheminer les fournitures médicales là où les femmes et les jeunes filles en ont le plus besoin. L'accès au nord de la bande de Gaza est très difficile.»

R.I/AFIP

SELON LA BANQUE MONDIALE

## 18,5 milliards de dollars de dégâts à fin janvier

La Banque mondiale a estimé le coût des dommages causés aux infrastructures vitales de la bande de Gaza, cible d'attaques dévastatrices de l'armée sioniste depuis bientôt six mois, à environ 18,5 milliards de dollars, à la fin du mois de janvier dernier.

Dans un rapport conjoint de la Banque mondiale et des Nations unies rendu public mardi, et préparé avec le soutien financier de l'Union européenne, la Banque mondiale a indiqué que «le coût des dommages causés aux infrastructures vitales à Gaza entre octobre et janvier

est estimé à 18,5 milliards de dollars». Elle a noté, dans son évaluation non définitive des dommages, que ce «chiffre représente 97 % de la production économique combinée de la Cisjordanie et de Gaza pour l'année 2022». L'organisme a déclaré, par ailleurs, que «des dommages structurels ont été causés à tous les secteurs de l'économie» et que «plus de 70 % des coûts estimés résultant de la destruction des maisons».

Le rapport conclut que «la part du coût des dommages causés aux infrastructures de services

publics telles que l'approvisionnement en eau, la santé et l'éducation est estimée à 19 %, et que la part des bâtiments commerciaux et industriels est évaluée à 9 %». La Banque estime aussi que «les 26 millions de tonnes de débris et de débris à Gaza causés par la destruction, nécessiteront probablement plusieurs années pour dégrader une telle quantité. Le rapport estime également que plus de la moitié de la population de Gaza est au bord de la famine et que l'ensemble de la population de la bande «souffre d'une grave insécurité

alimentaire et de malnutrition». La Banque mondiale écrit, dans son rapport, que 84 % des établissements médicaux de Gaza ont été soit endommagés, soit détruits, et que 75 % de la population a été déplacée, faisant plus d'un million de personnes sans abri dans toute l'enclave. En cours depuis le 7 octobre 2023, l'agression sioniste a fait, en sus des dégâts matériels, 32.975 martyrs et 75.577 blessés parmi les Palestiniens, selon le dernier communiqué des autorités sanitaires palestiniennes.

R.I

ANTONIO GUTERRES (SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'ONU)

### Appel à mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité

Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé une nouvelle fois mardi, à mettre en œuvre, «sans tarder», la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, réclamant un cessez-le-feu immédiat à Gaza. «Quand j'entends les mots «sécurité humaine», je pense aux deux millions d'êtres humains à Gaza qui n'ont aucune sécurité, cherchant désespérément une protection contre la faim, la maladie et les bombardements (sionistes) incessants», a déclaré le chef de l'ONU à l'ouverture d'une réunion de l'Assemblée générale sur le concept de «sécurité humaine».

Le chef de l'ONU a noté que les frappes aériennes sionistes dévastatrices qui ont tué lundi des employés de l'ONG World Central Kitchen portent à 196, le nombre de travailleurs humanitaires tués dans ces agressions, dont plus de 175 membres du personnel de l'ONU.

Selon M. Guterres, cela démontre une fois de plus «la nécessité urgente d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat, et de l'expansion de l'aide humanitaire à Gaza, comme l'a exigé le Conseil de sécurité dans sa résolution de la semaine dernière». «La résolution doit être mise en œuvre sans délai», a-t-il martelé. Plus largement, le chef de l'ONU a souligné que le monde «est confronté à des défis très sérieux», qu'il s'agisse des conflits, de l'urgence climatique ou encore de la crise mondiale du coût de la vie. Il a noté que les divisions et les inégalités croissantes laissent les gens avec un sentiment accru d'anxiété, voire de peur. «Même si le niveau de vie mondial est peut-être plus élevé que jamais, six personnes sur sept dans le monde déclarent ne pas se sentir en sécurité. Cela alimente une épidémie mondiale de désinformation, qui à son tour sape la confiance dans les institutions et ajoute à l'instabilité», a estimé M. Guterres. Dans ce contexte, il a jugé nécessaire de changer de trajectoire, de rétablir la confiance et de rassembler les gens autour de solutions communes. M. Guterres a en outre rappelé qu'il a convoqué le Sommet du futur en septembre pour mettre à jour et renforcer les cadres multilatéraux «obsoletés». Les changements proposés visent à renforcer la sécurité humaine en redynamisant l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD), «en investissant dans la prévention et la résilience, en préservant notre climat et notre planète, et en rétablissant l'équité et la confiance grâce à un contrat social renouvelé», a-t-il conclu.

R.I

# TÉLÉ

# VISION



## TF1 Mercato



21h10

Après avoir tenté de rejoindre son ex-femme, qui serait enceinte selon les informations de ses enfants, Thomas Chevalier apprend qu'un cadavre a été retrouvé à la plage du Prado.

## CANAL+ Tokyo Vice



21h10

L'inspecteur Hiroto Katagiri regarde la cassette vidéo que Jake lui a remis. Il découvre avec que Polina a été battue à mort dans une chambre d'hôtel, par un des hommes de main de Tozawa.

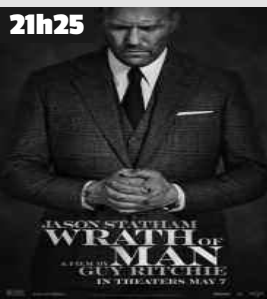
## C8 La fin des temps



21h19

A quelques jours du passage à l'an 2000, Jericho Cane, un robuste policier new-yorkais, et son ami Chicago se retrouvent chargés de la protection d'un banquier véreux.

## TMC Un homme en colère



21h25

À Los Angeles, Harry ou H, un convoyeur de fond fraîchement engagé surprend ses collègues par l'incroyable précision de ses tirs de riposte alors qu'ils subissent les assauts de braqueurs expérimentés.

## france-3 OPJ



21h10

Au moment de leur départ, César Narbonne et sa famille se voient interpellés par la Brigade Criminelle. Pablo Diaz git dans une mare de sang, la carotide tranchée.

## W9 Parker



21h00

Parker est un braqueur professionnel ayant un code de conduite : ne jamais voler une personne dans le besoin, ne jamais blesser un innocent.

## Chérie 25 Broadchurch



21h05

Furieux de la tournure qu'ont pris les événements lors de la rencontre entre Claire et Lee, Alec part à leur recherche. Le policier comprend bientôt que Claire ne lui a pas dit toute la vérité.

## Taylor Swift : L'artiste américaine devient milliardaire juste avec sa musique



Avec un patrimoine désormais estimé à 1,1 milliard de dollars, l'interprète de Shake It Off devient la première artiste, femme ou homme, à avoir franchi le seuil à dix chiffres grâce aux seuls revenus tirés de sa musique. En moins d'un an, la native de Pennsylvanie a vu sa fortune croître de 360 millions de dollars, en grande partie grâce aux retombées économiques de sa tournée monstre « The Eras Tour », forte de 152 dates. Selon plusieurs estimations, « Eras » est en passe de devenir la série de concerts ayant généré le plus de revenus dans l'histoire de la musique, bien au-delà du milliard de dollars. Cette tournée, qui doit s'achever le 8 décembre à Vancouver au Canada, lui a déjà rapporté 190 millions de dollars, selon Forbes.

Le magazine estime que, depuis le début de sa carrière, Taylor Swift a tiré plus de 500 millions de dollars des royalties et des concerts. Interprète, mais aussi auteure ou coauteure de quasiment tous ses titres, l'artiste de 34 ans en est aussi productrice ou coproductrice, ce qui multiplie les sources de gains.

Elle a également réenregistré ses six premiers albums, dont elle ne possédait pas les droits d'enregistrement originaux, que son ancienne maison de disques, Big Machine, refusait de lui revendre. La valeur de son catalogue musical se monte désormais à environ 500 millions de dollars. Forbes ajoute à ce patrimoine des biens immobiliers évalués à 125 millions de dollars au total, ainsi qu'un jet privé, estimé à 10 millions de dollars. L'augmentation de sa fortune personnelle tient aussi au film 'The Eras Tour', montage de trois de ses concerts, qui a enregistré 261 millions de dollars de recettes au box-office mondial.

Taylor Swift n'est pas la seule artiste musicale à être entrée dans le cercle très fermé des célébrités milliardaires. Elle avait déjà été devancée par le rappeur Jay-Z (2,5 milliards de dollars), la chanteuse Rihanna (1,4) ou le chanteur Jimmy Buffett (1), décédé en septembre dernier, mais tous doivent une partie de leur fortune à des investissements dans des activités sans rapport direct avec la musique.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
L'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

# ADOPTÉ LE 4 MARS PAR L'APN L'industrie cinématographique : Le conseil de la nation adopte le texte de loi

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mardi, le texte de loi relatif à l'industrie cinématographique.

La ministre de la Culture et des Arts a souligné que l'approbation du texte de loi relatif à l'industrie cinématographique vise à redonner vie à celle-ci et à lui donner une véritable autonomie. Il s'agit, dit-elle, d'une nouvelle pierre ajoutée à l'édifice établi par le président de la République à travers ses engagements en faveur du développement durable et de l'assurance d'une vie décente pour notre peuple.

Parmi ces engagements, figure, notamment, la relance des industries culturelles et cinématographiques, à travers des incitations et la garantie d'un climat favorable aux producteurs, outre l'encouragement de l'investissement et libération des initiatives en vue d'ériger l'Algérie en pôle régional et international de production cinématographique. Cet intérêt particulier accordé à l'industrie cinématographique "témoigne de la place qu'occupe ce secteur dans la stratégie du développement du pays", a-t-elle soutenu, mettant en avant "le souci d'associer les cinéastes, les professionnels et tous les acteurs concernés à l'enrichissement et l'élaboration de ce texte juridique, qui a permis de développer un projet de loi réglementaire intégré".

Pour sa part, la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme du Conseil a estimé dans son rapport préliminaire que le texte de loi relatif à l'industrie cinématographique "constitue un cadre juridique pour cette industrie, lui permettant de s'adapter aux grandes mutations que connaît le monde, notamment numériques et technologiques, mais aussi



d'asseoir des bases et des mécanismes, adaptés aux choix économiques du pays, à même de répondre aux aspirations des professionnels de cette industrie".

La Commission s'est, en outre, félicitée de ce texte qui "définit avec précision les règles essentielles de la pratique des activités relatives à l'industrie cinématographique et consacre la liberté de pratiquer différentes activités cinématographiques dans le respect de la Constitution, des lois de la République, des valeurs et constantes nationales, de l'islam, du référent religieux national ainsi que d'autres religions, de la souveraineté et de l'unité nationales, de l'intégrité territoriale, des intérêts supérieurs de la Nation, des principes de la

Révolution du 1er novembre 1945, de la dignité des individus, en plus de bannir le discours de discrimination et de haine". Dans ses recommandations, la Commission a appelé à "accélérer la promulgation des textes réglementaires de cette loi, établir un lien entre l'industrie cinématographique et les start-up, et créer un fonds de financement sans intérêts pour motiver les jeunes à produire en la matière et enrichir la scène cinématographique en Algérie, outre l'invitation à produire des films ayant trait à l'Histoire de l'Algérie, notamment la Révolution de libération, en vue de sensibiliser la jeunesse à la richesse de sa Révolution et la gloire de son Histoire".

R.C

## Théâtre régional "Abdelkader Alloula" : Opération de restauration

Le Théâtre régional d'Oran (TRO), Abdelkader Alloula, un édifice réalisé au début du XX<sup>e</sup> siècle, a bénéficié, récemment, d'une opération de restauration.

La bâtisse abritant le TRO, qui figure depuis le début de cette année dans la liste du patrimoine culturel national, a fait l'objet d'une opération de rénovation.

Initiée par le ministère de la Culture et des Arts, cette opération porte sur l'aménagement interne et externe de la bâtisse.

Cette rénovation est la première opération du genre dont a fait l'objet cet établissement, qui a profité auparavant de travaux ayant ciblé uniquement sa façade et les éléments du décor qui l'ornent.

Dans l'optique de la concrétisation de cette opération, la Direction de la culture et des arts de la wilaya d'Oran s'approprie à prendre les mesures réglementaires dont l'élaboration du cahier des charges devant encadrer l'intervention de l'entreprise à laquelle sera

confié le chantier. Pour rappel, l'édifice abritant le Théâtre régional, Abdelkader Alloula, a été réalisée au début du XX<sup>e</sup> siècle et inauguré en 1907 sous l'appellation d'Opéra d'Oran.

Réalisé selon le style baroque, le bâtiment qui trône au milieu de la place du 1er Novembre abrite plusieurs salles et une scène conçue selon un style italien. Il est une des principales attractions touristiques de la capitale de l'Ouest algérien.

R.C

## Springsteen devient le premier auteur-compositeur international à devenir membre de l'Ivory Academy

Bruce Springsteen a été nommé membre de l'Ivory Academy du Royaume-Uni – le premier auteur-compositeur international à être nommé. Il recevra le prix en mai. Et puis il y a un biopic musical en préparation – avec une décision de casting plutôt inspirée pour le rôle de Springsteen.

Bruce Springsteen est devenu le premier auteur-compositeur international à être nommé membre de l'Ivory Academy, l'association professionnelle des créateurs de musique du Royaume-Uni.

L'icône américaine a été annoncée comme le prochain récipiendaire de la plus haute distinction de l'Académie en reconnaissance de l'impact de sa carrière sur le paysage culturel du Royaume-Uni.

Nommés d'après le compositeur et acteur gallois du début du XX<sup>e</sup> siècle, Ivor Novello, les Ivor Awards ont été décernés pour la première fois en 1956 et célèbrent les auteurs-compositeurs et compositeurs de cinéma, reconnaissant le savoir-faire et les réalisations de créateurs musicaux exceptionnels. The Boss devient le 27<sup>e</sup> membre de l'Académie, rejoignant des icônes de l'écriture de chansons précédemment intronisées comme Paul McCartney, Kate Bush, Annie Lennox et Peter Gabriel. Bien qu'il soit le seul auteur-compositeur originaire de l'extérieur de la Grande-Bretagne, la bourse comprend également le compositeur américain John Adams et le compositeur et chef d'orchestre français Pierre Boulez.

Au cours du dernier demi-siècle, le musicien de « Born to Run » a sorti 21 albums studio, vendu plus de 140 millions de disques dans le monde – y compris son plus récent album studio « Only the Strong Survive » en 2022 – et a remporté une sélection impressionnante de grands honneurs : dont 20 Grammys, un Oscar et la Médaille présidentielle de la liberté.

N.C

## Sam Raimi envisage de diriger Avengers : Secret Wars

Sam Raimi, connu pour avoir façonné le cinéma de super-héros avec sa trilogie Spider-Man, a exprimé son intérêt pour la réalisation d'Avengers : Secret Wars, la prochaine conclusion du MCU. Raimi a une relation étroite avec Marvel, ayant récemment dirigé Doctor Strange in the Multiverse of Madness pour Marvel Studios en 2022.

Depuis le retour de Raimi et l'introduction des anciens Spider-Man, Tobey Maguire et Andrew Garfield, dans le MCU via le multivers dans Spider-Man : No Way Home, les fans espèrent voir un Spider-Man 4 avec Maguire ou un Amazing Spider-Man 3 avec Garfield. Cependant, il semble que les deux acteurs reviendront dans le MCU, non pas avec leurs propres films, mais avec les prochains films Avengers, notamment Avengers : Secret Wars.

Des rumeurs persistantes suggèrent que Raimi serait le choix préféré de Marvel Studios pour diriger Avengers : Secret Wars. Lors de sa présence au WonderCon, Raimi a déclaré à ScreenGeek : "J'adore 90% des héros Marvel que j'ai lus dans les superbes bandes dessinées de l'univers Marvel de Stan Lee. J'adorerais travailler à nouveau avec Marvel. Ils ne m'ont pas encore demandé. J'espère qu'ils le feront".

En attendant la décision de Marvel Studios sur l'éventuelle participation de Sam Raimi à la réalisation d'Avengers : Secret Wars, le célèbre réalisateur est actuellement impliqué dans la production de Boy Kills World. Ce film, dirigé par Mortiz Mohr, est prévu pour une sortie en salle aux États-Unis le 26 avril 2024.

N.C

## Le Prix de la littérature arabe lance son appel à candidatures

L'appel à candidatures pour la 12<sup>e</sup> édition du Prix de la littérature arabe est ouvert et le restera jusqu'au 30 juin 2024. Initié en 2013 par la Fondation Jean-Luc Lagardère et l'Institut du monde arabe, ce prix célèbre les contributions littéraires en provenance du monde arabe, en mettant à l'honneur un roman ou un recueil de nouvelles.

Ce concours est ouvert aux écrivains de la Ligue arabe ayant publié leur œuvre, écrite en arabe et traduite en français ou directement rédigée en français, entre le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et le 30 septembre 2024. La récompense, dotée de 10.000 €, vise à promouvoir la diversité et la richesse de la littérature arabe.

La sélection finale, composée de six à huit œuvres, sera dévoilée début septembre. Un jury d'éminentes personnalités du monde des arts, de la culture et des médias, ainsi que des experts du monde arabe, examinera ces œuvres pour élire le lauréat ou lauréate.

En parallèle, le Prix de la littérature arabe des lycéens, doté de 4000 € et lancé en 2023, connaîtra sa deuxième édition. Ce prix engage des élèves de l'Académie de Versailles à choisir leur favori parmi les finalistes, favorisant ainsi l'ouverture culturelle et la découverte de l'autre. Les lauréats des deux prix seront célébrés lors de cérémonies organisées à l'IMA à l'automne.

Les éditions précédentes ont vu des auteurs tels que Jabbour Douaihy, Mohammed Hasan Alwan, Inaam Kachachi, Mohammed Abdelnabi, Jokha Alharthi, et Feurat Alani être honorés.



Le Prix de la littérature arabe des lycéens a quant à lui été décerné à Abdelkrim Saifi pour son roman "Si j'avais un franc".

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique\* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique\* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

\* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 895

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Tirée.2 Pécheresses.3 Prix chocs 4 Allégera.- Partie de Nauru (VO).5 Pas de la petite batterie.- Une oeuvre inclassable !6 Minéral de l'amiante.- De la mauvaise herbe 7 Commune francophone de Belgique en luxembourgeois.- Le Grand du séditieux. 8 Usage simultané de deux sabres.- Petit nuage.- Unité atomique. 9 Auche.- Fringillidé 10 Plaques rouges.

Verticalement

- 1 La preuve !2 Récolte aussi du blé.3 Fusille aussi.4 Fils du Soleil.- Mises.5 Cooptèrent.- Métal de transition.6 Ville ghanéenne.- Instrument de torture.7 Plante médicinale.- Est plutôt big bones que Big Ben !8 Commune sicilienne.- Signes de hiéroglyphes.9 Famille de coléoptères.10 Mets à l'épreuve sous condition.

Mots croisés grille N° 895

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Nous arrache les cheveux !2 Services d'ordre.3 Réunions au beau milieu.- Acide gras naturel.4 Sel d'acide.- Cours à travers l'Europe.5 Faisant traîner...6 Consones.- Métal pauvre.7 Mine.- Piège d'eau.8 Un petit creux.- Sacem à l'italienne.9 Commune corrézienne.- Conte son origine.10 Ne donnent pas le moral.

Verticalement

- 1 Laniidé.2 Jetait la pierre.- Etait Haut dans l'Aveyron.3 Les Champs jaunes.4 Ne fait pas partie de la bande des Incorruptibles !5 Freguesia ou personnage préoccupé.- Patard.6 Le ver solitaire s'y place.- Métal de transition.7 Métal de transition.- Commune du 64.8 L'intuition masculine...- Inventeur du pianocktail.9 Faisait des tours.10 Commune du 82.

## Deux traversées supplémentaires en avril sur la ligne Alger-Marseille

L'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, hier dans un communiqué, la programmation de deux (2) traversées supplémentaires en avril sur la ligne Alger-Marseille (France). Il s'agit de la traversée Alger-Marseille le 5 avril à midi et de la traversée Marseille-Alger le 6 avril à midi, lit-on dans le communiqué. L'ENTMV avait annoncé, dans un précédent communiqué, la programmation de 23 traversées supplémentaires, du 25 mars au 17 mai, concernant différentes destinations, dont 12 dessertes supplémentaires durant le mois d'avril.

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:07	12:51	16:24	19:09	20:31

## Météo

Alger		23	Tizi Ouzou		23
Tiaret		25	Béjaïa		22
Constantine		23	Oran		25

## APW D'ALGER

### Cérémonie de circoncision collective au profit de 150 enfants

L'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger a organisé, mardi soir, une cérémonie de circoncision collective au profit de 150 enfants issus de familles démunies à Alger, en consécration des valeurs de solidarité et d'entraide sociale durant le mois de Ramadhan. Intervenant lors de la cérémonie tenue à la salle des fêtes El Mordjane de Baraki, la présidente de l'APW d'Alger, Nadjiba Djilali, a affirmé que "c'est dans le

cadre de la solidarité et de l'entraide sociale durant le mois de Ramadhan que cette cérémonie a été organisée en l'honneur de 150 enfants de familles démunies, issues des différentes communes d'Alger". L'APW d'Alger a veillé "à faciliter les démarches pour s'assurer que l'opération de circoncision se fasse dans le respect des règles de santé, à travers la prise en charge des analyses médicales et des consultations", a-t-elle ajouté. A cette occasion, Mme Djilali s'est félicitée de l'organisation réussie de cette cérémonie, qui vise "à partager la joie de ces familles et à ancrer les valeurs de solidarité et d'entraide sociale". La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance conviviale au rythme de la musique chaabi et de la zorna.

## CHINE

### Neuf morts dans un puissant séisme à Taïwan

Au moins neuf personnes sont mortes et plus de 800 autres ont été blessées à Taïwan (Chine), selon un nouveau bilan des autorités, dans un séisme de magnitude supérieure à 7 qui s'est produit hier, le plus puissant à frapper l'île depuis 25 ans. Tous les décès se sont produits dans la région de Hualien, près de l'épicentre du séisme dans l'est de l'île, a annoncé l'agence locale de lutte anti-incendie. Trois des victimes ont péri sur un sentier de randonnée, écrasées par des rochers dont la chute a été provoquée par le séisme. Une autre victime, un chauffeur routier, a trouvé la mort dans un glisse-

ment de terrain en s'approchant d'un tunnel. L'agence n'a pas indiqué immédiatement les circonstances des autres décès, portant le nombre des blessés à 821, sans préciser la gravité des blessures. La magnitude du séisme sous-marin a été estimée à 7,5 par l'Agence météorologique japonaise (JMA), à 7,4 par l'Institut américain d'études géologiques (USGS). Il s'est produit peu avant 00H00 GMT, selon ces agences, et a été suivi de plusieurs répliques. Son épicentre a été détecté en mer à faible profondeur au large des côtes est de Taïwan. Des alertes au tsunami à Taïwan, dans les îles du sud-ouest du Japon et dans plusieurs provinces des Philippines ont été déclenchées où la population des zones côtières a été priée de gagner les hauteurs. Les autorités japonaises et philippines ont finalement annulé leurs alertes. L'aéroport de Naha, le plus important de l'île japonaise d'Okinawa, a suspendu temporairement son trafic aérien.

## MACTAA DOUZ (MASCARA)

### Deux morts dans un accident de la route

Deux personnes ont trouvé la mort, après avoir été percutées par un véhicule, dans la nuit de mardi à mercredi sur l'auto-route Est-ouest, au niveau de la commune de Mactaa Douz (Mascara), a indiqué hier dans un communiqué de la Direction de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit à proximité d'une station-service, où un véhicule a

percuté mortellement un homme et une femme, âgés respectivement de 32 et 25 ans, qui sont morts sur place. Les agents de la Protection civile ont déposé les deux corps à la morgue de l'Etablissement public hospitalier de Sig, a-t-on ajouté. De leur côté, les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## MADAGASCAR

### Le bilan du cyclone Gamane s'alourdit à 19 morts

Le bilan du cyclone Gamane qui a frappé le Madagascar mercredi dernier s'est alourdi à 19 morts et plus de 89 000 sinistrés, selon les dernières statistiques du Bureau national de gestion des risques et catastrophes (BNGRC). "Les dégâts matériels n'en sont pas moins importants avec 18. 834 habitations inondées et 779 autres détruites, 22 salles de classes totalement décoiffées et 106 autres partiellement détruites, 2 236 Ha de rizières

inondées", a indiqué la même source. Un précédent bilan faisait état de 18 morts, 20.737 déplacées et 5.371 foyers détruits. Le cyclone tropical Gamane a touché le territoire malgache dans le district de Vohemar, le mercredi 27 mars à 6 heures du matin avant de sortir en mer le lendemain. La saison des cyclones dans le sud-ouest de l'océan Indien dure normalement de novembre à avril, et voit passer une douzaine de tempêtes par an.

## YÉMEN

### Décès du journaliste Sayeh Chamseddine Mohamed Khatir

Le journaliste Sayeh Chamseddine Mohamed Khatir, plus connu sous le nom de Zoheir Aberkane, est décédé hier, à l'hôpital Mustapha Bacha, à Alger. Zoheir Aberkane a été victime samedi d'un accident vasculaire cérébral (AVC) qui a nécessité son

admission en urgence au CHU Mustapha Bacha où il a subi, lundi, une lourde opération. De son vrai nom Sayeh Chamseddine Mohamed Khatir, Zoheir Aberkane, âgé d'une soixantaine d'années, a travaillé durant plus de trois décennies dans de nombreux journaux.

## ONPO

### Les futurs hadjis invités à finaliser les démarches du visa

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a invité, hier dans un communiqué, les citoyens ayant effectué le paiement des frais du pèlerinage à déposer leurs dossiers "dans les plus brefs délais" au niveau des daires ou des circonscriptions administratives pour finaliser les démarches

du visa du hadj. "L'ONPO invite les citoyens ayant effectué le paiement des frais du pèlerinage à déposer leurs dossiers dans les plus brefs délais au niveau des services de daires ou des circonscriptions administratives pour finaliser les démarches du visa du hadj", lit-on dans le communiqué.

## CÉLÉBRATION DE LAYLAT AL-QADR À ADRAR

### Une ambiance empreinte de piété et de recueillement



La célébration de "Laylat Al-Qadr" (Nuit du destin) à Adrar se distingue par une ambiance empreinte de piété et de recueillement à travers les mosquées, et constitue une occasion de perpétuer les traditions de solidarité entre les citoyens et d'encourager les jeunes à la récitation du Coran dans l'espoir d'avoir l'opportunité d'officier la prière et d'obtenir rétribution et récompense. A ce propos, l'imam de la mosquée de "Sidna Ibrahim Al-Khalil" à Adgha (commune d'Adrar), M'hamed Bahida, a fait savoir que "Laylat Al-Qadr" scrutée par les Musulmans pendant les dix derniers jours du Ramadhan, en particulier la nuit du 27e jour, revêt un caractère sacré pour les populations de la région, la plupart des familles souhaitant voir leurs enfants officier la

prière lors de cette occasion religieuse après avoir fait tant d'efforts pour mémoriser le Saint Coran, selon leurs capacités. Pour ce faire, a-t-il ajouté, les différentes mosquées de la wilaya ont perpétué la tradition ancestrale en assurant toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de la célébration de cette nuit sacrée, à partir de la prière du Maghreb jusqu'aux premières lueurs de l'aube, où la lecture du Coran sera complétée après que cette noble tâche ait été partagée par des jeunes et des adultes désignés dans ce but.

Compte tenu des goûts des fidèles qui recherchent une psalmodie et une récitation parfaite du Saint Coran pendant les nuits du Ramadhan, y compris "Laylat Al-Qadr", il est devenu difficile de réciter l'intégralité du Coran en

une seule nuit comme c'était le cas auparavant. Ainsi, les responsables de la plupart des mosquées de la wilaya ont procédé, ces dernières années, à la répartition de la célébration de cette occasion sur les nuits impaires des 10 derniers jours du Ramadhan ou sur l'ensemble de ces dix jours, afin d'éviter la pression et la fatigue et de suivre l'exemple du Prophète Mohammed (QLSSSL) qui célébrait cette nuit en priant pendant les 10 dernières nuits du mois sacré. Il a également souligné que cette nuit bénie permet d'encourager fortement les enfants et les jeunes à apprendre le Coran par cœur et à respecter les règles de récitation et de psalmodie dans l'espoir d'avoir la chance d'officier la prière et d'obtenir rétribution et récompense, et de faire honneur à leurs familles.